



PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 novembre 2016

PRESENTS : MM. Kamel LAGGOUNE, Xavier WARGNIER, Olivier TRIMBUR, Didier VELASQUEZ, Adjoint au Maire, Mmes Gaëlle BASSO, Caroline GACHET, M. Claude PASINI, Conseillers Municipaux.

ABSENT : M. Olivier WEILAND -

POUVOIRS : Mme Michelle MORTON à M. Didier VELASQUEZ, M. Claude GUILLERMIN à M. Kamel LAGGOUNE, M. Florent FANTACI à M. Olivier TRIMBUR -

Secrétaire de séance : Mme Caroline GACHET -

Ouverture de la séance à 20 h 00

1. Délibération n° 01/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Approbation de la restitution de compétences de la Communauté de Communes de la Tournette à ses communes membres à compter du 01/01/2017, à savoir :

- la gestion des deux terrains multisports situés sur la commune de Menthon-Saint-Bernard,
- La gestion de la crèche multi-accueil associative de Veyrier-du-Lac,
- Le balayage mécanique des voies,
- La subvention à l'ADMR Tournette pour la part familles et personnes âgées,
- L'éclairage public.

2. Délibération n° 02/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Décision du transfert au SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie) de la compétence optionnelle « éclairage public » à compter du 01/01/2017, selon l'option B (investissement et exploitation /maintenance).

3. Délibération n° 03/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Avis favorable au projet de dissolution du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement) au 31/12/2016.

4. Délibération n° 04/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Institution à compter du 01/01/2017 du RIFSEEP, nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, expertise et engagement professionnel qui se substitue aux primes et indemnités versées antérieurement au personnel communal.

5. Délibération n° 05/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Report de la décision d'adhérer au SIVOM à constituer entre les Communes de Menthon-St-Bernard, Veyrier-du-Lac, Talloires-Montmin et Bluffy pour exercer les compétences restituées par la Communauté de Communes de la Tournette à compter du 01/01/2017 et demande d'un audit concernant la crèche de Veyrier-du-Lac et les terrains multi-sports de Menthon-St-Bernard avant toute décision d'adhésion au SIVOM.

6. Délibération n° 06/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Décision de ne pas préempter les parcelles A n° 1481 (construite) et 2013, d'une superficie respective de 3430 m² et 316 m² situées Route des Dents de Lanfon.

7. Délibération n° 07/06/16 : (à l'unanimité des voix)

Approbation des termes de la convention à passer avec la Commune d'Alex qui définit les conditions administratives, techniques et financières concernant la fourniture d'eau faite par la Commune de Bluffy à la Commune d'Alex et par la Commune d'Alex à la Commune de Bluffy, dans le cadre de l'interconnexion de secours réalisée entre les réservoirs des deux communes.

Le Maire
Kamel LAGGOUNE